

Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 6 (1960)

Heft: 5

Artikel: Auvernier (Neuchâtel) : le crieur communal est un Lausannois

Autor: Chevalley, Henri-J.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-849150>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



De vieilles traditions de chez nous, qui de plus en plus vont se perdant, trouvent parfois un point où elles demeurent actuelles, un lieu où on les conserve. Ainsi, le crieur public a pratiquement disparu dans les communes de notre pays. Les moyens de communications modernes et rapides l'ont tué. Savez-vous que le bourg neuchâtelois d'Auvernier, lui, a tenu à maintenir ce fonctionnaire dans son poste ? Si vous allez à Auvernier et que la chance le veuille, vous verrez peut-être M. Lavanchy, sur la place publique, lisant à voix sonore une proclamation de la Municipalité ou un avis officiel.

Un homme occupé

M. Lavanchy est un homme très occupé. Ses tâches ne se bornent point à faire savoir haut et fort aux populations ce qu'il élaborer l'autorité. Nous sommes allés lui rendre visite, et cet aimable Lausannois — mais oui ! — nous a raconté quels étaient les divers travaux dont il est chargé.

M. Lavanchy est jardinier. Néanmoins, il a travaillé à la Compagnie des trams de Neuchâtel quelque six ans. Puis, on lui a offert d'exercer son métier actuel, qui est l'état de garde-police. A ce titre, il est nécessaire de prouver sa vigilance. Le garde fait, plusieurs fois par jour, mais surtout par nuit, des tournées dans le village, afin de veiller sur sa sécurité et sur le sommeil de ses paisibles habitants. Irrégulièrement, il est nécessaire de donner un coup de main au patron d'un établissement public que des consommateurs trop obstinés ne veulent pas quitter à l'heure de fermeture. Le règlement prend alors l'aspect de M. Lavanchy.

Un messager

Il y a, bien sûr, la criée, seconde obligation figurant au cahier des charges. Notre homme crie en moyenne quatre à cinq fois par mois, en grand uniforme. Du haut en bas du village, il s'arrête à différents endroits prévus, agite vigoureusement sa sonnette, et lit le texte que la Municipalité, la paroisse ou les sociétés locales désirent faire connaître. Les gens s'accourent alors aux fenêtres ou descendent sur le trottoir pour écouter le messager. Une tournée comprend environ vingt-cinq criées, et chacun peut s'informer sans sortir de chez soi. A noter que si le texte qu'on remet à M. Lavanchy pour qu'il le lise est trop long, eh bien ! le crieur a le droit de le couper ! En même temps que la criée, le garde appose, aux neufs panneaux d'affichage, les avis officiels. Il est donc vraiment le porte-parole du pouvoir ! Sans lui, hommes, femmes et enfants ignorerait tout tout simplement dans quels domaines et comment agissent les « responsables ».



M. Lavanchy veille à ce que tout marche au doigt et à l'œil...

Veiller sur les vignes

M. Lavanchy est aussi le gardien du vignoble. Il règne sur les garde-vignes, et sitôt le raisin mûr, ces messieurs font d'innombrables rondes. En même temps, il s'agit de tirer sur les étourneaux. M. Lavanchy distribue alors fusils et munitions à toute l'équipe. Et les oiseaux n'ont qu'à bien se tenir, c'est-à-dire à disparaître. A Auvernier, on ne plaisante pas avec les gâchettes.

Le garde-police est également nanti de quelques charges d'édilité. Il veille à la propreté des bancs publics et des promenades. Il peint et

Ci-dessus et ci-contre

Maintenir des eaux et veiller à ce que la bonne lumière soit, voilà deux tâches nobles du crieur communal d'Auvernier.



Merci à « La Feuille d'Avis de Lausanne », qui nous a gentiment communiqué clichés et texte.

AUVERNIER

(Neuchâtel) :

Le crieur communal

est un

Lausannois



entretient les « stop » et les passages pour piétons. Il dispose, pour ce faire d'un appareil moderne. D'autre part, il lui incombe d'entretenir le cimetière, et, lors d'un décès, de s'improviser fossoyeur.

M. Lavanchy est également l'homme qui donne la lumière. Il allume, le soir, les éclairages publics et les éteint le matin. Il relève les compteurs et remplace les ampoules mortes à l'aide d'une sorte de pince fichée au bout d'un grand bambou. Il y a aussi les sept fontaines d'Auvernier, que le garde nettoie tous les mois. Il y a la conciergerie de l'église, celle du bureau communal et le service des balayures une fois par semaine.



On se rend bien compte, en lisant cette énumération, que M. Lavanchy ne chôme pas. Il ne s'en plaint nullement, au contraire. Il est un peu le *deus ex machina* d'Auvernier, l'ange gardien et nettoyeur du bourg. Par son oracle, les habitants communiquent avec les autorités. par son action, ils ont des rues propres, des fontaines aux eaux bleues et du raisin qu'hommes et oiseaux ne s'aventurent que subrepticement à chaparder.

Avant de prendre congé de lui, nous avons demandé à ce Lausannois s'il ne regrettait pas sa ville.

— Non, nous a-t-il répondu. Je m'en suis ennuyé durant le temps que j'ai passé aux tramways de Neuchâtel, mais maintenant, je suis content de ce que je fais ici et m'y sens absolument chez moi. Ma femme également.

Tant mieux, heureux Monsieur Lavanchy qui avez trouvé le bonheur en gardant Auvernier de l'obscurité, des étourneaux et des voleurs, qui êtes, dans votre commune, un homme utile et estimé, efficace et considéré.

Henri-J. CHEVALLEY.